

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, INTRAFAMILIALES ET ASSISTANCE AUX VICTIMES

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, INTRAFAMILIALES ET ASSISTANCE AUX VICTIMES

Chaque année, la Ville se mobilise à l'occasion de la

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

(<https://www.manteslajolie.fr/information/agenda/journee-internationale-pour-le-limination-de-la-violence-a-legard-des-femmes-2023-3997>)

Une journée d'événements est organisée. Cette année, elle a lieu le 26 novembre autour d'un débat et de la présentation des outils dédiés à l'information et à la sensibilisation des publics au cours de l'année 2024.

Des actions sont mises en place (débats, atelier self-défense, pièces de théâtres, ciné, expo, rencontres...) pour sensibiliser tous les publics.

INTERVENANTE SOCIALE

Le CCAS dispose également d'une intervenante sociale au commissariat de Mantes-la-Jolie situé au 44/46 Rue Pierre Sémard.

Elle assure une permanence les lundis, mardis, mercredis et vendredis et y accueille avec ou sans rdv, les victimes de violences conjugales ou de conflits intrafamiliaux. L'intervenante sociale vous assure un accueil et une écoute confidentielle. Avec vous elle évalue la situation et vous propose une orientation et un accompagnement.

Elle est joignable par mail

amoreau@manteslajolie.fr

et au **06.19.12.41.50**

POINT JUSTICE

Situé à l'**Agora-CCAS**, le

Point-justice

de la municipalité, est un service de proximité, gratuit qui vous met en relation avec des professionnels à votre écoute. Il pourra aussi vous orienter vers des services municipaux ou départementaux pour vous aider à la gestion de votre situation. Chaque intervenant s'engage ainsi dans une analyse de votre situation, la compréhension et l'explication des problèmes, la proposition de solutions possibles et votre suivi.

C'est un lieu d'accueil gratuit, confidentiel et anonyme.

Point Justice : Agora - CCAS, 254 boulevard du Maréchal Juin | 01 30 94 84 11

Horaires : Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Fermé le samedi.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Le

CIDFF (<https://www.cidffdesyvelines.com/>)

des Yvelines assure une permanence en droit de la famille et aide aux victimes. Cette association traite notamment la question des violences conjugales.

Les permanences ont lieu au **Point Justice** de l'**Agora** tous les **lundis, mardis, jeudis et vendredis matins de 9h00 à 12h00 sur RDV.**

Le

CDIFF (<https://www.cidffdesyvelines.com/>)

propose également des permanences les **jeudis après-midi de 13h30 à 17h00** au Commissariat de Police de Mantes-la-Jolie **sans rdv**.

Point Justice : Agora – CCAS | 254 boulevard du Maréchal Juin | 01 30 94 84 11

Horaires : lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 | Fermé le samedi.

UNITÉ D'ATTEINTES AUX PERSONNES

C'est une unité spéciale présente au sein du commissariat de la Police Nationale de Mantes-la-Jolie.

Les victimes qui se présentent à l'accueil de l'Hôtel de Police (situé au 44-46 rue Pierre Sémard) suite à des violences conjugales ou intra familiales bénéficient d'un traitement spécifique.

Les professionnels du pôle psychosocial, composé d'un intervenant social, d'une psychologue dédiée à l'accueil des victimes et d'un délégué qui coordonne les deux intervenants précités.

Commissariat de Mantes-la-Jolie | ouvert 24 h / 24 | 01 30 94 82 10

LES NUMÉROS D'URGENCES

> Enfance en danger

Préoccupé par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être ? Ce numéro d'appel est totalement gratuit et à votre disposition.

Tél. :

[119 \(<https://www.manteslajolie.fr/tel:119>\)](https://www.manteslajolie.fr/tel:119)

> Arrêtons les violences

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter ce numéro gratuit et anonyme, désormais accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.

Tél. :

[39 19 \(<https://www.manteslajolie.fr/tel:39>\)](https://www.manteslajolie.fr/tel:39)

> CIDFF

Les équipes des CIDFF sont **composées de professionnel·les** : juristes, conseiller·es en insertion professionnelle, agent·es d'accueil, conseiller·es conjugales et familiales, psychologues... Elles développent une approche globale et transversale des problématiques que vous rencontrez. Elles sont à votre écoute pour **vous aider à faire vous-même vos choix, en ayant connaissance de vos droits.**

Les

[CIDFF \(<https://fnclidff.info/>\)](https://fnclidff.info/)

: Premier réseau pour l'accès au droit des femmes en France

Tél. : 01 30 94 02 02